

**ASSOCIATION
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité Départemental du Cantal**

9, Rue Alexandre Pinard

15000 AURILLAC

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
Comite départemental du Cantal
9 rue Alexandre Pinard
15000 -AURILLAC

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

CABINET LARRIBE VALVO
Commissaires aux Comptes Associés
11 rue de la Fontaine BLEUE BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Cantal de l'association Ligue contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

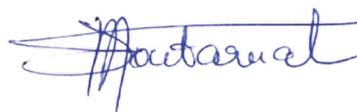
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIVE, le 01 avril 2022

Pour le Cabinet LARRIBE-VALVO,



**Françoise MONTARNAL,
Commissaire aux Comptes.**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132 675.42	(69 303.36)	63 372.06	65 380.09
Terrains				
Constructions	111 181.13	(55 209.24)	55 971.89	60 207.36
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 494.29	(14 094.12)	7 400.17	5 172.73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	132 675.42	(69 303.36)	63 372.06	65 380.09
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				945.06
CRÉANCES	6 182.00		6 182.00	9 213.20
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 182.00		6 182.00	9 213.20
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	308 805.39		308 805.39	264 754.94
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	308 805.39		308 805.39	264 754.94
Charges constatées d'avance	2 503.78		2 503.78	1 358.65
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	317 491.17		317 491.17	276 271.85
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	450 166.59	(69 303.36)	380 863.23	341 651.94
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		286 093.30	284 964.75
Réserves pour projet de l'entité		286 093.30	284 964.75
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		15 193.77	1 128.55
Situation nette (sous total)		301 287.07	286 093.30
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement		1 162.50	
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		302 449.57	286 093.30
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		813.00	325.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		813.00	325.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		62 096.66	55 233.64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 793.01	19 438.28
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		3 357.89	2 356.92
Dettes fiscales		31.01	51.40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		38 914.75	33 387.04
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		15 504.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		77 600.66	55 233.64
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		380 863.23	341 651.94

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	13 992.00	13 712.00	280.00	2.04 %
Ventes de biens et services	8 594.99	4 212.52	4 382.47	
Ventes de biens	5 367.87	1 651.24	3 716.63	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 227.12	2 561.28	665.84	26.00 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 515.00	5 770.00	(255.00)	-4.42 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	138 376.73	146 531.47	(8 154.74)	-5.57 %
Dons manuels	136 376.73	134 691.47	1 685.26	1.25 %
Mécénats	2 000.00	6 200.00	(4 200.00)	-67.74 %
Legs, donations et assurances-vie		5 640.00	(5 640.00)	
Contributions financières reçues	74 124.95		74 124.95	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 158.00		1 158.00	
Utilisations des fonds dédiés		34 487.79	(34 487.79)	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	241 761.67	204 713.78	37 047.89	18.10 %
Achats de marchandises	1 790.19	522.21	1 267.98	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	60 525.23	55 090.22	5 435.01	9.87 %
Aides financières	118 187.13	103 682.25	14 504.88	13.99 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 801.37	1 726.29	75.08	4.35 %
Salaires et traitements	22 500.97	18 209.89	4 291.08	23.56 %
Charges sociales	4 347.31	3 797.02	550.29	14.49 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 589.25	4 202.50	3 386.75	80.59 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	10 760.82	16 931.01	(6 170.19)	-36.44 %
CHARGES D'EXPLOITATION	227 502.27	204 161.39	23 340.88	11.43 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	14 259.40	552.39	13 707.01	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	527.88	627.30	(99.42)	-15.85 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	527.88	627.30	(99.42)	-15.85 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	527.88	627.30	(99.42)	-15.85 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	14 787.28	1 179.69	13 607.59	
Sur opérations de gestion	100.00	42.72	57.28	
Sur opérations en capital	337.50		337.50	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	437.50	42.72	394.78	
Sur opérations de gestion		42.46	(42.46)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		42.46	(42.46)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	437.50	0.26	437.24	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	31.01	51.40	(20.39)	-39.67 %
TOTAL DES PRODUITS	242 727.05	205 383.80	37 343.25	18.18 %
TOTAL DES CHARGES	227 533.28	204 255.25	23 278.03	11.40 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 193.77	1 128.55	14 065.22	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	8 576.78	5 681.06	2 895.72	50.97 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 576.78	5 681.06	2 895.72	50.97 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	8 576.78	5 681.06	2 895.72	50.97 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 576.78	5 681.06	2 895.72	50.97 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DU CANTAL

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières NEANT</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés NEANT</i>	14
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.4 <i>Dettes</i>	15
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	21
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	21
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	21
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	22
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	23
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés NEANT</i>	23
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	23

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	23
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	24
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	25
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT</i>	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	28
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	31
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	32
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	33
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le total des recettes de toute nature s'élève à **242 727,05 €**, contre 205 383,80 € en 2020.

Cette somme est constituée de **33 084,47 € d'assurance vie**, d'une aide financière H&M et KIABI de **8 333,33 €** pour l'attribution d'aides aux personnes malades et à leurs proches, et de **17 272,10 €** de quêtes décès et mariage, de **180 525,15 €** de ressources collectées auprès du public, de **2 000 €** de mécénats et de **1 512 €** de reprise de contrat du photocopieur Sharp par Toshiba.

Cette année, le Comité a soutenu en particulier la **Recherche Nationale pour 45 000 €**, la **Recherche Régionale pour 34 896 €**, le Cancer des Adolescents pour 8 458 €, la C.I.T. pour 3 000 €, soit un total de **91 354 €**.

Les **produits hors legs** (33 084,47 €) se sont donc élevés à **209 642,58 €** contre 199 743,80 €, soit une augmentation de **4,72 %**.

Le total des dépenses de toute nature s'élève à **227 533,28 €**, contre 204 255,25 € en 2020.

Hors legs, les **charges** atteignent le montant de **194 488,81 €** contre 198 615,25 € soit **- 2,14 %**.

A noter l'achat d'un écran tactile de visio-conférence (attribution d'une subvention FDVA), une aide financière de crédits d'équipement au CH Saint-Flour, l'augmentation de la convention Art-Thérapie, l'achat de ponchos et le règlement des trimestres du contrat Sharp.

Il se dégage un **excédent brut de fonctionnement de 15 193,77 €**

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

À compléter [...]

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	669,42		669,42	0,00
Immobilisations corporelles	127 582,20	5 093,22		132 675,42
Immobilisations financières				
Total	128 251,62	5 093,22	669,42	132 675,42

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	669,42
→ ... Logiciels		669,42
Immobilisations corporelles	5 093,22	0,00
→ ... Matériel informatique visio	5 093,22	
Immobilisations financières	0,00	0,00
Total	5 093,22	669,42

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	669,42		669,42	0,00
Amort.Immobilisations corporelles	62 202,11	7 101,25		69 303,36
Amort.Immobilisations financières				
Total	62 871,53	7 101,25	669,42	69 303,36

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières NEANT

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances → Créances reçues par legs ou donations → Charges constatées d'avance	6 182,00 2 503,78	6 182,00 2 503,78	
Total	8 685,78	8 685,78	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	152 903,07	
Livrets et comptes épargne	155 902,32	
Comptes à terme		
Total	308 805,39	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		945,06
→ Solocal		691,20
→ Siège national		253,86
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	6 182,00	9 213,20
→ Dons à recevoir siège national	4 750,00	4 041,00
→ Prélèvements automatiques	1 382,00	
→ Divers produits à recevoir	50,00	4 610,00
→ IJ à recevoir		562,20
Disponibilités	308 805,39	264 754,94
Total	314 987,39	274 913,20

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
... Note de frais	330,00	
... AXA assurances	651,99	591,38
... CMC Leasing	514,99	252,00
... Orange	52,80	70,40
... La poste	118,80	118,80
... Solocal	835,20	
... Dispo services		311,84
... EDF		14,23
Total	2 503,78	1 358,65

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	284 964,75	1 128,55						286 093,30
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	1 128,55	-1 128,55		15 193,77				15 193,77
Subventions d'investissement								1 162,50
Provisions réglementées								
Total	286 093,30	0,00	0,00	15 193,77	0,00	0,00	0,00	302 449,57

3.2.2 Fonds dédiés NEANT

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ *Lignes à ventiler par projet*

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ <i>Dons à détailler ...</i>						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ <i>Legs à détailler ...</i>						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	325,00	488,00		813,00
Total	325,00	488,00	0,00	813,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 793,01	19 793,01		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	3 388,90	3 388,90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	38 914,75	38 914,75		
Produits constatés d'avance	15 504,00	15 504,00		
Total	77 600,66	77 600,66	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	31,01	51,40
→ Impôt sur les sociétés	31,01	51,40
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 357,89	2 356,92
→ Urssaf/ Pôle emploi	376,00	372,00
→ Caisse de retraite	106,04	82,76
→ Caisse de prévoyance	388,08	342,13
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	296,37	
→ Dettes congés à payer	1 832,27	1 303,72
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	359,13	256,31
→ Prélèvement à la source		
Total	3 388,90	2 408,32

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	19 793,01	19 438,28
→ FNP - Factures non parvenues	14 925,52	13 381,48
... Siège national	12 903,09	12 529,02
... N.Soulenq	800,00	200,00
... Cabinet Escurat	813,60	
... La Poste	408,83	374,39
... EDF		43,70
... Engie		234,37
→ Fournisseurs	4 867,49	6 056,80
... Siège national	77,44	2 357,20
... AXA	651,99	
... Comité de la Corrèze	1 299,94	1 537,64
... Comité de la Loire	105,77	
... Comité du Puy de Dôme	918,88	350,53
... CMC Leasing	514,99	252,00
... Orange	86,40	96,00
... Plein Ciel	88,20	225,04
... La Poste	265,88	
... Siel Bleu	858,00	576,00
... Cabinet Boyer Brechard		550,64
... EDF		111,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	38 914,75	33 387,04
... Recherche régionale	21 396,00	3 500,00
... Recherche nationale		22 000,00
... CH Aurillac	5 998,75	2 978,75
... CH Murat	1 000,00	
... CMC Aurillac	4 000,00	
... CH Saint Flour	2 000,00	
... CDOS licences	1 400,00	1 640,00
... Provision CAC	3 120,00	3 000,00
... Formation professionnelle		268,29
Total	58 707,76	52 825,32

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

 REPORTING - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-194 576,07	-194 576,07	-165 083,29	-165 083,29
1.1 Cotisations sans contrepartie	-13 992,00	-13 992,00	-13 712,00	-13 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-138 376,73	-138 376,73	-146 531,47	-146 531,47
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-42 207,34	-42 207,34	-4 839,82	-4 839,82
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 635,98		-42,72	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-41 040,48			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 595,50		-42,72	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 515,00		-5 770,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-34 487,79	-34 487,79
TOTAL	-242 727,05	-194 576,07	-205 383,80	-199 571,08

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-8 576,78	-8 576,78	-5 681,06	-5 681,06
Bénévolat	-8 576,78	-8 576,78	-5 681,06	-5 681,06
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-8 576,78	-8 576,78	-5 681,06	-5 681,06

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	149 723,84	107 888,75	131 796,14	130 864,11		
1.1 Réalisées en France	149 723,84	107 888,75	131 796,14	130 864,11		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	34 643,71	30 947,54	35 897,39	34 965,36		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	115 080,13	76 941,21	95 898,75	95 898,75		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	36 135,30	36 135,30	35 294,87	35 294,87		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	36 135,30	36 135,30	35 294,87	35 294,87		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	41 155,13	35 279,63	36 787,84	31 985,38		
3.1 Frais d'information et de communication	4 704,72	4 689,72	4 886,90	4 886,90		
3.2 Frais de fonctionnement	29 111,21	23 250,71	27 735,78	22 965,78		
3.3 Autres charges	7 339,20	7 339,20	4 165,16	4 132,70		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	488,00	488,00	325,00	325,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	31,01		51,40			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	227 533,28	179 791,68	204 255,25	198 469,36		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 193,77		1 128,55			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 916,04	2 916,04	1 561,19	1 561,19
Réalisées en France	2 916,04	2 916,04	1 561,19	1 561,19
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 051,76	4 051,76	3 815,25	3 815,25
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 608,98	1 608,98	304,62	304,62
TOTAL	8 576,78	8 576,78	5 681,06	5 681,06

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	33 084,47	
→ ... Assurances vie	33 084,47	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	9 122,87	4 839,82
→ ... Manifestations	2 372,84	2 561,28
→ ... Ventes	5 367,87	1 651,24
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	854,28	
→ ... Produits financiers	527,88	627,30
Total	42 207,34	4 839,82

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	1 595,50	42,72
→ Transfert de charges	1 158,00	
→ Produits exceptionnels	437,50	42,72
Total	1 595,50	42,72

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante

1. Charges : gaz électricité, entretien, assurances, taxes, frais postaux, téléphone... au prorata des surfaces occupées
2. Répartition identique pour le salaire de la secrétaire
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège

et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 26 mars 2020

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer + charges locatives + maintenance	803,06	652,48	2 169,95	3 625,49
Assurance			663,15	663,15
Electricité et eau	489,02	397,31	641,81	1 528,14
Téléphone	353,55	287,31	559,98	1 200,84
Affranchissement	1 092,59	13 180,13	1 456,82	15 729,54
Fournitures	1 372,92	571,59	719,44	2 663,95
Entretien sur biens mobiliers	191,14	155,30	285,69	632,13
Taxe foncière	469,44	381,42	616,14	1 467,00
Entretien sur biens mobiliers	5 380,41	1 721,73	3 658,68	10 760,82
Total	10 152,13	17 347,27	10 771,66	38 271,06

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	815,38	541,45
Actions d'information, de prévention et de dépistage	5 435,82	4 589,72
Actions de formation	1 630,75	1 296,36
Actions de recherche	815,38	695,54
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 066,66	5 826,92
Frais de fonctionnement (dont communication)	11 418,66	9 325,21
Total	27 182,65	22 275,20

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	12 024,69	13 504,33
Actions d'information, prévention, dépistage	14 197,61	10 184,55
Actions de formation	2 424,83	2 146,19
Actions de recherche	5 566,15	9 385,08
Actions autres	430,43	677,24
Total	34 643,71	35 897,39
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	22 276,13	21 298,75
Actions d'information, prévention, dépistage	650,00	
Actions de formation		
Actions de recherche	92 154,00	74 600,00
Actions autres		
Total	115 080,13	95 898,75

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	4 704,72	4 886,90
Frais de gestion (<i>à détailler</i>):		
... Frais de gestion	24 627,15	21 758,49
... Formation administrative	285,00	210,70
... Impôts et taxes	540,38	517,98
... Cotisation statutaire	3 658,68	5 248,61
... Charges financières	237,95	255,20
... Dotation aux amortissements	7 101,25	3 877,50
... Charges exceptionnelles		32,46
Total	41 155,13	36 787,84

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMC x 1,5 Tarif négocié	8 576,78	5 681,06
Total		8 576,78	5 681,06

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	160,89				1629,30						1790,19
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	16 828,64				25 336,19		18 360,40				60 525,23
Aides financières	3 107,00	115 080,13									118 187,13
Impôts, taxes et versement assimilés	576,45				468,35		756,57				1801,37
Salaires et traitements	7 200,24				5 850,26		9 450,47				22 500,97
Charges sociales	1390,08				1129,47		1827,76				4 347,31
Dotations aux amortissements et dépréciations							7 101,25				7 101,25
Dotations aux prévisions								488,00			488,00
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	5 380,41				1721,73		3 658,68				10 760,82
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									31,01		31,01
TOTAL	34 643,71	115 080,13	0,00	0,00	36 135,30	0,00	41 155,13	488,00	0,00	0,00	227 533,28

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	2 916,04		4 051,76	1 608,98	8 576,78
TOTAL	2 916,04	0,00	4 051,76	1 608,98	8 576,78

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 120,00
Total	3 120,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ... Subvention investissement matériel visio	337,50
→ ... Exonération URSSAF prime inflation	100,00
Total	437,50
Charges exceptionnelles	
Total	0,00

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

 015 - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-194 576,07	-165 083,29
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 992,00	-13 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-138 376,73	-146 531,47
Dons manuels non affectés		-124 805,17	-133 099,47
Dons manuels affectés		-11 571,56	-1 592,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-5 640,00
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-6 200,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-42 207,34	-4 839,82
Manifestations		-2 372,84	-2 561,28
Ventes (dont abonnement à vivre)		-5 367,87	-1 651,24
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-854,28	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-527,88	-627,30
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-33 084,47	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-34 487,79
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			-34 487,79
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-194 576,07	-199 571,08
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-194 576,07	-199 571,08
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		220 686,38	252 650,04
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		14 784,39	1 101,72
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		869,86	-33 065,38
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		236 340,63	220 686,38
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-8 576,78	-5 681,06
Bénévolat		-8 576,78	-5 681,06
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-8 576,78	-5 681,06

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	015 - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		107 888,75	130 864,11
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>107 888,75</i>	<i>130 864,11</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>30 947,54</i>	<i>34 965,36</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		9 380,94	12 524,89
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		13 145,19	10 231,96
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 424,83	2 146,19
Actions de société et politique de santé		430,43	677,24
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 566,15	9 385,08
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>76 941,21</i>	<i>95 898,75</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		15 688,36	21 298,75
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		650,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		60 602,85	74 600,00
<i>Programmes nationaux</i>		<i>32 822,44</i>	<i>57 600,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>27 780,41</i>	<i>17 000,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		36 135,30	35 294,87
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>36 135,30</i>	<i>35 294,87</i>
Frais d'appel de dons		20 805,70	21 525,91
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		7 602,58	7 249,37
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		7 727,02	6 519,59
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		35 279,63	31 985,38
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>4 689,72</i>	<i>4 886,90</i>
Frais d'information et de communication externe		4 689,72	4 886,90
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>23 250,71</i>	<i>22 965,78</i>
Frais de gestion		18 766,65	16 988,49
Formation administrative		285,00	210,70
Impôts et taxes		540,38	517,98
Cotisation statutaire 10%		3 658,68	5 248,61
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 339,20</i>	<i>4 132,70</i>
Charges financières		237,95	255,20
Dotations aux amortissements		7 101,25	3 877,50
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		179 303,68	198 144,36
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		488,00	325,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		14 784,39	1 101,72
TOTAL		194 576,07	199 571,08
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 916,04	1 561,19
<i>Réalisées en France</i>		<i>2 916,04</i>	<i>1 561,19</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		4 051,76	3 815,25
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 608,98	304,62
TOTAL		8 576,78	5 681,06
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			34 487,79
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			-34 487,79

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
10/04/2013	Aménagement intérieur	2 281,37				228,09	228,09
17/04/2013	Aménagement bureaux peint	1 202,20				80,13	80,13
13/10/2013	Aménagement bureaux	1 813,73				72,55	72,55
31/12/2013	Batiment toiture	6 363,52				254,54	254,54
28/01/2019	Leaseware PC Dell	1 294,20				431,40	431,40
23/12/2019	Laumon port	4 800,00				192,00	192,00
30/12/2019	Dynamit PC	1 538,42				512,81	512,81
29/09/2020	Roques cloison plafond	12 256,51				1 225,65	1 225,65
29/09/2020	Roques menuiseries	2 823,58				112,94	112,94
29/09/2020	Roques peint- revet	7 016,49				467,77	467,77
30/09/2020	Plein Ciel mobilier	1 228,74				245,75	245,75
30/09/2020	Plein Ciel mobilier	2 649,24				529,85	529,85
04/11/2020	Bodet chauffage	933,77				62,25	62,25
04/11/2020	Bodet plomberie	2 999,06				119,96	119,96
23/11/2020	JCT électricité	7 035,49				281,42	281,42
28/04/2021	Déclit Info visio	5 093,22	1 500,00		3 593,22	1 145,97	1 145,97
	Total		1 500,00		3 593,22		5 963,08

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	23			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	13	305	0,18	4 794
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	25	240	0,14	3 783
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	61	546	0	8 577

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820	1
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	2 295,84 286,07
Total		2 581,91

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 749 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Tél : 05.55.18.08.08 - Mail : cabinetlarrivevalvobrive@lvds.biz

Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Tél : 05.53.45.62.62 - Mail : cabinetlarrivevalvoperigueux@lvds.biz



Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARTLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 16 A, Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - CS 20099 - 87203 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC

SERIN Expertise

16, A Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

Cabinet AUCHABIE

20, avenue Édouard Herriot - 19100 BRIVE-LA GAILLARDE